



COMMUNIQUE DE PRESSE

UE / Inde: Les exportateurs européens de Vins et Spiritueux demandent que la réduction des droits de douane soit au cœur des négociations de l'accord de libre échange.

Bruxelles, le 20 octobre 2010. Les exportateurs européens de Vins (CEEV) et de Spiritueux (CEPS) ont demandé à la Commission de s'assurer que la réduction des droits de douane soit une priorité dans les négociations de l'accord de libre échange avec l'Inde. Cet appel a été lancé aujourd'hui à l'occasion d'une réunion entre le CEEV, la CEPS et les négociateurs européens en charge de l'accord de libre échange (ALE).

Les systèmes de droits de douane et de taxation actuellement en vigueur en Inde ont généré des obstacles significatifs aux exportations dans le continent. L'Inde impose actuellement un droit de douane de 150% sur les produits importés, les importations sont soumises à une TVA très élevée (jusqu'à 75%) et les droits d'accises peuvent atteindre 200%.

La suppression des droits de douane permettrait d'ouvrir considérablement le marché pour les exportations européennes telles que les vins et les spiritueux, affirment le CEEV et la CEPS, qui réclament en particulier la suppression progressive du droit de douane indien de 150% imposé aux produits importés dans un délai de transition raisonnable.

Lors de la réunion, José Ramón Fernández, Secrétaire Général du CEEV, a dit: *"Un tel accord devrait pouvoir être atteint grâce à des modalités appropriées, permettant à la fois de préserver le bon développement des parts de marché de la production et l'industrie vinicoles naissantes en Inde, et de créer les conditions nécessaires à une concurrence équitable et juste pour les produits européens sur le marché indien"*.

Jamie Fortescue, Directeur Général de la CEPS, a ajouté: *"Notre objectif n'est pas de remplacer les produits nationaux. Avec plus de 200 millions de caisses, le marché indien des spiritueux est déjà considérable, et constitue le plus grand marché mondial de whisky. A l'heure actuelle, les importations de spiritueux représentent moins de 1% de ce marché. Il y a bien assez de place pour les produits nationaux et importés. Une augmentation de la part de marché des produits européens offrirait aux consommateurs indiens un plus grand choix entre des produits nationaux bon marché et des produits importés plus haut de gamme"*.

Le sommet UE/Inde, qui se tiendra le 10 décembre, devrait confirmer la perspective d'un accord respectant les priorités et ambitions des deux parties.

"Etant donnée l'importance des secteurs des exportations de vins et spiritueux européens dans la balance commerciale de l'UE, il serait inconcevable de conclure un ALE qui n'améliore pas significativement l'accès au marché pour les vins et spiritueux par une réduction substantielle des droits de douane", a déclaré Lamberto V. Gancia, Président du CEEV.

-FIN-

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

José Ramón Fernandez
Secrétaire Général
CEEV – Comité Européen des Entreprises Vins
ceev@ceev.be
Tel: +32 2 230 99 70
Gsm: +32 495 28 18 42

Jamie Fortescue
Directeur Général
CEPS – European Spirits Organisations
Jamie.fortescue@europeanspirits.org
Tel: +32 2 779 24 23

Note aux rédacteurs:

- Les **Vins et Spiritueux** sont en tête des exportations de denrées alimentaires, le secteur de l'agro-alimentaire étant l'industrie et le secteur d'export numéro 1 de l'UE – plus de 11 milliards d'euros d'exportations au total (Eurostat 2009) produits agricoles européens.
 - Le **Comité Européen des Entreprises Vins (CEEV – “Comité Vins”, www.ceev.be)** représente l'industrie et le commerce des Vins dans l'Union européenne: *vins tranquilles, vins aromatisés, vins mousseux, vins de liqueur et autres produits de la vigne*. Il regroupe 24 organisations nationales. Avec plus de 7 000 entreprises, principalement des PME et plus de 200 000 emplois directs dans l'UE, ses membres produisent et mettent sur le marché la grande majorité des vins européens de qualité, avec et sans Indication géographique, et font plus de 90% des exportations européennes de vin. Avec presque 6 milliards d'euros d'exportations annuelles, le secteur du vin apporte une contribution de 3 milliards d'euros à la balance commerciale de l'UE.
 - **La European Spirits Organisation - CEPS** représente l'industrie des spiritueux à l'échelle européenne. Elle regroupe 31 associations nationales représentant l'industrie dans 27 pays, ainsi qu'un groupe de grandes entreprises productrices de spiritueux. Avec 5,7 milliards d'euros d'exportations annuelles, l'industrie européenne des spiritueux apporte une contribution de 4,8 milliards d'euros à la balance commerciale de l'UE, et représente ainsi le plus grand contributeur du secteur agro-alimentaire européen.
- **Situation du marché indien:**
 - Le marché indien est actuellement très limité (la production locale représente 86% du marché du vin, les produits importés sont essentiellement vendus dans les hôtels internationaux), mais dynamique (croissance de 30% par an)
 - Le marché des spiritueux de type occidental représente au total 200 millions de caisses, soit moins de 1% du marché.
 - Avec 300 millions de consommateurs, l'Inde présente un potentiel élevé en termes de développement de marché pour les produits importés.
 - La principale difficulté de l'exportation en Inde reste ses droits de douane et son système de taxation prohibitifs et discriminatoires envers les produits importés.
 - 150% de droits de douane sur les produits importés
 - TVA très élevée (jusqu'à 75%)
 - droits d'accise très élevés (jusqu'à 200%)

Ces obstacles ont pour conséquence d'exclure virtuellement du marché les produits importés dans le schéma de distribution classique.

- **Négociations de l'ALE UE/Inde:** Entamées début 2010. Le prochain sommet UE/Inde aura lieu le 10 décembre 2010.